

*Direction générale du personnel
et de l'administration*

Décision du 11 juin 2007 portant désignation des membres de la commission nationale pour la formation professionnelle

NOR : *DEVL0756822S*

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables,
Vu la décision du 16 février 1984 modifiée portant création d'une commission pour la formation professionnelle ;
Sur proposition de la directrice générale du personnel et de l'administration,
Décide :

Article 1^{er}

Les représentants de l'administration suivants siègent à la commission nationale pour la formation professionnelle :
Présidente de la commission nationale pour la formation professionnelle : Mme Jacquot-Guimbal (Hélène), directrice générale du personnel et de l'administration, ou son représentant.

Au titre de l'administration centrale

Membres titulaires

Le secrétaire général, ou son représentant ;
Le directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, ou son représentant ;
Le directeur général des routes, ou son représentant ;
Le directeur général de la mer et des transports, ou son représentant ;
La déléguée interministérielle et directrice de la sécurité et de la circulation routières, ou son représentant ;
Le président de la première section du conseil général des ponts et chaussées, ou son représentant.

Membres suppléants

Le directeur du tourisme, ou son représentant ;
Le haut fonctionnaire de défense, ou son représentant ;
La chef du service navigation de la Seine, ou son représentant ;
La directrice de la recherche et de l'animation scientifique et technique, ou son représentant ;
Le directeur de l'établissement national des invalides de la marine, ou son représentant ;
Le directeur général de l'aviation civile, ou son représentant.

Au titre des conseils de perfectionnement auprès des centres interrégionaux de formation professionnelle

Membre titulaire

M. Ruelle (Louis), ingénieur général des ponts et chaussées.

Membre suppléant

M. Durand (Jean-Louis), président du conseil de perfectionnement auprès du CIFP d'Aix-en-Provence.

Au titre des chefs de services déconcentrés

Membres titulaires

M. Crocherie (André), directeur régional de l'équipement de Midi-Pyrénées ;
M. Rivière (Delphin), directeur du centre d'études techniques de l'équipement du Sud-Ouest.

Membres suppléants

M. Suché (Jean-Michel), directeur régional des affaires maritimes de Basse-Normandie ;
Mme Bouchet (Christine), directrice départementale de l'équipement de l'Aude.

Au titre des secrétaires généraux de services déconcentrés

Membres titulaires

Mme Cherton-Saunier (Aline), secrétaire générale de la DDE de Seine-Saint-Denis ;
M. Jung (Vincent), secrétaire général de la DIR Est.

Membres suppléants

Mme Macé (Florence), secrétaire générale de la DDE des Hauts-de-Seine ;
M. Monet (Jean-Louis), secrétaire général de la DDE du Rhône.

**Au titre des responsables de formation
de services déconcentrés**

Membres titulaires

M. Debeaumont (Henri), responsable de formation de la DDE du Pas-de-Calais ;
Mme Dejean (Marie), chef de projet au CIFP de Mâcon.

Membres suppléants

Mme Mallard (Annie), responsable de formation de la région Bourgogne ;
Mme Hinsinger (Anny), responsable de formation de la DRE Lorraine – DDE Moselle.

**Au titre des centres interrégionaux
de formation professionnelle**

Membre titulaire

M. Havas (Olivier), directeur du CIFP de Nantes.

Membre suppléant

M. Konieczny (Marcel), directeur du CIFP de Nancy.

Article 2

Les représentants du personnel suivants siègent à la commission nationale pour la formation professionnelle :

Organisation CGT

Membres titulaires

M. Rech (Jean-Marie) ;
M. Beurtheret (Jean-Pierre) ;
M. Ratier (Michel) ;
M. Callay (Gilles) ;
Mme Julien (Patricia) ;
M. Hummel (Bruno) ;
M. Brochard (Gilles) ;
Mme Tatot (Fabienne).

Membres suppléants

M. Fiorot (Nivano) ;
M. Garet (Jean-Jacques) ;
M. Detournay (Bertrand) ;
M. Ghione (Jérôme) ;
M. Lassauzay (Didier) ;
M. Marchand (Patrice) ;
M. Garcia (Philippe) ;
M. Mescoff (Michel).

Organisation CGT-FO

Membres titulaires

M. Hamon (Yann) ;
M. Leverbe (Didier) ;
Mme Calvo (Sylvie) ;
M. Pavageau (Pascal) ;

M. Lebaron (Bernard).

Membres suppléants

Mme Balza (Jacqueline) ;
M. Vasselin (Jean-Paul) ;
M. Grimaud (Serge) ;
M. Harvier (Jacky) ;
M. Chopin (Patrick).

Organisation CFDT

Membres titulaires

M. Cassetto (Jean-Luc) ;
M. Dat (Louis).

Membres suppléants

M. Guillemet (Jean-Pascal) ;
M. Hutinet (Rémi).

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Fait à Paris, le 11 juin 2007.

Pour le ministre et par délégation :
*La directrice générale du
personnel
et de l'administration,*
H. Jacquot-Guimbal